

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de l'Administration des bâtiments publics-Division de la gestion du patrimoine concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre d'un hall de stockage pour véhicules professionnels à Marnach a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/20/1066)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 12 janvier 2021

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER